

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

## À PROPOS

L'Entité d'Accès à la Certification PEFC Nouvelle-Aquitaine se fixe comme objectif de veiller à la gestion durable de la forêt régionale. Pour cela elle met en œuvre le schéma de certification PEFC France à travers la vérification du respect des cahiers des charges par ses participants, l'accompagnement des propriétaires et des entreprises dans le système de certification forestière et la mise en œuvre des actions de communication auprès de tous les publics.

# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Christine de Neuville

*Crédit photo : PEFC France*

Le rapport d'activité 2019 de PEFC Nouvelle Aquitaine est foisonnant : Suivi des demandes d'adhésions, accompagnement des entreprises, contrôles propriétaires et exploitants, partenariats d'actions avec les différents membres pour développer la certification en Nouvelle Aquitaine, gestion des réclamations, participations actives aux groupes de travail nationaux, présence sur des événements régionaux ou nationaux...

Il est le reflet d'une équipe fortement engagée et qui porte avec vigueur les standards PEFC de la gestion forestière durable de nos forêts.

PEFC entend la gestion forestière durable comme un équilibre entre les dimensions économiques, sociétales et environnementales de la forêt.

Pendant, il ne fait de doute pour aucun forestier que face au changement climatique d'abord, mais aussi face aux craintes sociétales et environnementales de nos concitoyens, la durabilité forestière est interrogée.

Rarement notre secteur aura autant attiré regards, expertises et jugements sur ses pratiques et ses défis.

Statutairement, PEFC réunit les représentants de l'amont, de l'aval de la filière et les représentants des usagers de la forêt', PEFC est donc un espace d'échange sur les enjeux et les conditions d'une multifonctionnalité réussie.

Pour trouver cet équilibre forestier il faut que chaque membre de PEFC porte sa « vérité » forestière tout en consentant à ce qu'elle ne soit pas celle de tous. C'est à cette condition que le débat sera utile, qu'il permettra des avancées en consensus sur des surfaces significatives.

C'est tout l'enjeu de la révision de nos standards qui commencera officiellement au premier semestre 2021. Chacun est fortement invité à y participer.

**Christine de NEUVILLE**  
**Présidente de PEFC Nouvelle-Aquitaine**

*1 : Chasseurs, environnementalistes, agriculteurs, centres de formations, Pnr...*

# SOMMAIRE

P. 02

Le mot de la Présidente

P. 10

**Chiffres clés**

Propriétaires  
Surfaces certifiées  
Entreprises / Chaînes de contrôle  
Contrôles internes  
ETF gestion durable de la forêt

P. 19

**Faits marquants**

Programmes d'accompagnement de PEFC  
Nouvelle-Aquitaine 2019

P. 22

Détails des tâches

P. 04

**Présentation de PEFC Nouvelle-Aquitaine**

La vie de l'entité d'accès à la certification  
Recrutement  
Les membres  
Les cotisations  
L'audit externe

P. 17

Actions

P. 21

Communication

|  
03

# LA VIE DE L'ENTITÉ D'ACCÈS À LA CERTIFICATION



Crédit photo : PEFC France

## En 2019, PEFC Nouvelle-Aquitaine a réalisé les opérations suivantes :

Révision documentaire : Le référentiel français impose de revoir en profondeur le système qualité : statuts, procédures (terminologie, fonctionnement, contrôles internes, modalités d'adhésion)

Porté à connaissance des nouvelles règles de certification et des exigences qui en découlent (lors de l'adhésion et lors des contrôles) auprès des deux cibles principales: les participants (propriétaire et entreprises) et le consommateur.

Formation du personnel de PEFC Nouvelle-Aquitaine sur le nouveau schéma et ces nouvelles exigences (nouvelle grille de contrôle, nouvelles exigences, nouveaux participants à contrôler : forêt publique).

Mobilisation au niveau national pour, à côté des représentants professionnels, faire remonter les besoins des régions et définir la meilleure application opérationnelle des

nouvelles règles. Cette participation à toutes les instances est indispensable au regard des conséquences des décisions qui y sont prises: faisabilité des mesures, moyens humains et financiers qu'elles nécessitent.

Coordination de l'activité sur le nouveau territoire de compétence : mobilisation des acteurs infrarégionaux, définition de nouveaux objectifs pour chaque territoire, coordination des actions de développement/ mise en œuvre du nouveau programme d'accompagnement.

Pour faire face à ces nouveaux besoins, PEFC Nouvelle-Aquitaine a décidé de recruter un salarié supplémentaire pour la fidélisation des participants et le développement notamment par l'aide de mise en place chaîne de contrôle aux entreprises.

## Développement au sein de PEFC Nouvelle-Aquitaine : recrutement d'une chargée de mission Fidélisation / Développement

Lors de l'Assemblée Générale du 15 juillet 2019, PEFC Nouvelle-Aquitaine a décidé de renforcer son équipe en recrutant avec le soutien du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, une responsable Fidélisation-Développement. L'objectif est de développer encore plus l'accompagnement des entreprises et des propriétaires certifiés PEFC en Nouvelle-Aquitaine afin d'assurer une ressource certifiée suffisante tout en développant de nouveaux marchés.

Ses missions :

- Consolider les surfaces forestières et la ressource en bois certifiées PEFC grâce à la fidélisation des participants (relance des dossiers incomplets et dossiers en attente de renouvellement).
- Accompagner davantage d'entreprises dans la mise en place et le suivi de leur chaîne de contrôle (formation, évolution des cahiers des charges, développement de nouveaux secteurs).
- Renforcer l'échange avec les entreprises certifiées PEFC en Nouvelle-Aquitaine afin de mieux informer, identifier et répondre à leurs besoins (projet de rencontre au sein des entreprises notamment en exploitation forestière).
- Améliorer la visibilité des entreprises certifiées PEFC en Nouvelle-Aquitaine par la création d'un annuaire des entreprises et des produits certifiés PEFC et ainsi valoriser l'engagement dans PEFC.
- Effectuer une veille (statistique et analyse) pour les entreprises disposant d'une chaîne de contrôle en Nouvelle-Aquitaine.
- Suivre les ventes de bois groupées afin de sécuriser le volume de bois certifié PEFC mis en vente par l'intermédiaire des

gestionnaires forestiers (ONF, Experts forestiers, Coopératives, GFP).

- Développer un observatoire spécialisé sur les 3 essences forestières emblématiques de Nouvelle-Aquitaine (Pin Maritime, Douglas, Peuplier) en partenariat avec les organisations professionnelles existantes.
- Préparer et développer une nouvelle base de données des participants plus performante et conforme à la réglementation RGPD pour la protection des données personnelles.
- Valoriser PEFC comme critère et exigence dans les marchés publics : conditionnalité, bonification, suivi des appels d'offres et des aides, meilleure reconnaissance de l'engagement de nos participants.
- Développer le partenariat avec la filière vin en Nouvelle-Aquitaine : certification de l'ensemble des produits à chaque étape depuis la récolte de liège issue de suberaies certifiées PEFC et jusqu'au consommateur final (liège, caisses, tonneaux, forêts).
- Promouvoir la valorisation de PEFC dans la construction grâce au développement de la certification de projet PEFC (pour les bâtiments par exemple).
- Augmenter la visibilité de PEFC en participant davantage aux différentes manifestations de la filière et répondre ainsi aux questions des entreprises et des partenaires (Journées régionales de la construction bois organisées en novembre 2019 par FIBOIS Nouvelle-Aquitaine).
- Mettre en place de nouvelles synergies avec l'équipe de PEFC France et des autres entités d'accès à la certification au sein des autres régions.

# LES MEMBRES

AG 15/07/2019

## Le bureau

Président	C. de Neuville
Vice-Président	S. Corée
Vice-Président	E. Dumontet
Trésorier	B. Vieillard-Baron
Secrétaire	P. Duteil

## Le Conseil d'Administration

PEFC France	PEFC Nouvelle-Aquitaine	Titulaire	Suppléant
Collège des Producteurs			
	Union Syndicat Sylviculteurs Aquitaine	V. Dorlanne B. Lafon	M. Leblanc E. Dumontet
Fransylva	Fransylva Lim / PCh	C. de Neuville	B. François
Office National des Forêts	Office National des Forêts	E. Constantin	P. Durand
Centre National de la Propriété Forestière	Centre National de la Propriété Forestière	P. Flamant	R. de Lary
Union de la Coopération Forestière Française	Alliance Forêt Bois Unisylva - CFBL	H. de Cerval B. Tisserand	S. Vieban G. Fournier
Fédération Nationale des Communes Forestières	Union Régionale des Communes Forestières APNA	M. Castan X. de Coincy	J. Garestier H. Lemaire

## Collège des Transformateurs et Négocier

Fédération Nationale du Bois	FIBNA	A. Thebault S. Latour	
Fédération Nat. Entrepreneurs des Territoires	Entrepreneurs de Travaux Forestiers Nouvelle-Aquitaine	S. Cazorro	G. Napias
France Bois Régions	BoisLim Futurobois	C. Ribes E. Herbert	G. Lamoury N. Marot
Copacel	SKCDP / Rayonier Comptoir des Bois de Brive	P. Duteil S. Corée	J. Delas E. Ripout
Union des Industries des Panneaux de Process	Panneaux de corréze Egger	S. Maury	P. Lebigre
Union des Industries des Panneaux de Contreplaqués	Ets Joubert	A. Hochereau	

#### Collège des Usagers de la Forêt

Assemblée des Départements de FR	Conseil Départemental des Landes	D. Degos	T. Cazeaux
	Ass Régionale de Défense des Forêts contre l'incendie	B. Lafon	P. Macé
Fédération Nationale des Chasseurs	FR Chasseurs Limousin	A. Maury	B. Vallade
Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture	Chambre Régionale d'Agriculture	B. Goupy	B. Vieillard Baron
	Prom'Haies	J. Ajer	F. Sire
	PNR Millevaches	G. Salviat	F. Garnerin
	PNR Landes de Gascogne	P. Sartre	P. Ospital
	PNR Périgord Limousin	P. Raffier	L. Dangla
	Bordeaux Sciences Agro	M. Charnu	J.C. Doumec

#### Comités Territoriaux

##### Aquitaine

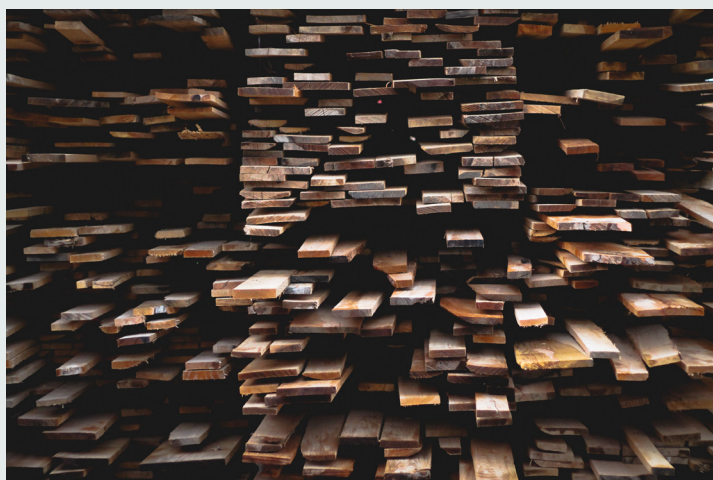
Président	E. Dumontet
Vice-Président	M. Bazin

##### Limousin

Président	C. de Neuville
Vice-Président	S. Maury

##### Poitou-Charentes

Président	A. Auffret
Vice-Président	



Crédit photo : [Unsplash.com](https://unsplash.com)

# COTISATIONS

## Les cotisations des organisations membres collectées par collège s'élèvent à

Collège 1 :	9580 €
Collège 2 :	9520 €
Collège 3 :	2130 €

Elles sont réparties entre les différents membres sur décision de l'AG

## Les cotisations des propriétaires participants pour 5 ans

PAR L'ENTITE D'ACCES A LA CERTIFICATION

Pour la primo-adhésion et le Renouvellement

< 10 ha = 20 €
> 10 ha = 20 € + 0.65 €/ha

PAR LE PORTAGE GCF

50 % du 1/1000ème du chiffre d'affaires des achats de bois réalisés par les propriétaires forestiers, adhérents au système PEFC ayant accepté la démarche de portage sont rétrocédées à PEFC Nouvelle-Aquitaine.

## Les cotisations des entreprises rétrocédées par PEFC France

PEFC France reverse chaque année une partie des cotisations des entreprises selon les modalités ci-dessous :

100 % des cotisations des Exploitants
40 % des cotisations des Exploitants scieurs
(-) 5% de prélèvement par PEFC France correspondant au coût de facturation

Le calcul de la contribution est établi sur la base du chiffre d'affaires réalisé par la vente de produits à base de bois de l'entreprise certifiée selon le tableau ci-dessous (adoptée annuellement par l'AG de PEFC France).

Tranches de Chiffres d'Affaires	Contribution annuelle
< 0,5 M€	200 €
Entre 0,5 et 1,5 M€	320 €
Entre 1,5 et 2,5 M€	440 €
Entre 2,5 et 12,5 M€	1 096 €
Entre 12,5 et 37,5 M€	2 190 €
Entre 37,5 et 62,5 M€	3 285 €
>62.5 M€	5 476 €

Des modalités particulières sont prévues pour les entreprises titulaires d'un certificat multi-site.



*Crédit photo : unsplash.com*



# L'AUDIT EXTERNE

AUDIT DE PEFC NOUVELLE-AQUITAINE PAR ECOCERT : du 25 au 26 mars pour la partie système et du 27 au 28 mars 2019 pour l'engagement des participants

Cet audit a conduit à la mise en évidence :

**Aucune non conformité majeure**

**Quatre non-conformités mineures suite à l'audit système**

Exigence de la norme	Ecart constaté / preuve	Type de NC
Chapitre 6.1.5.2.3.6.1 1-2	L'EAC n'a pas demandé à l'ONF ni traité les informations relatives à l'évaluation Environnementale, l'évaluation de conformité et l'analyse des incidents et dysfonctionnement	Mineure 1
Procédure et règlement intérieur	Le règlement intérieur stipule qu'un comité territorial «...comporte des membres issus des trois collèges de PEFC Nouvelle-Aquitaine, élus pour 3 ans par le Conseil d'Administration de PEFC » mais il ne précise pas que les comités territoriaux ne sont pas équilibrés dans la répartition du nombre de membres par collège.	Mineure 2
Contrôle des participants et contrôles des exploitants.	Les constats des contrôles des participants ne sont pas toujours qualifiés de la même façon, exemple de constat sur 2 contrôles d'exploitant (DUER).	Mineure 3
Contrôle des participants, procédures, guide de contrôle	Une fiche de contrôle de participant contient 4 numéros de certificats PEFC ce qui ne permet pas d'identifier précisément les éléments de contrôle pour chaque participant notamment en cas d'écart ou de contestation	Mineure 4

**Quatre remarques**

- Deux suite à l'audit système
- Deux suite à l'audit terrain

**Deux axes d'améliorations**

Ils ne demandent pas de réponse de la part de l'entité lors de cet audit de suivi ; ils seront étudiés lors du prochain audit.

L'EAC pourrait, dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle base de propriétaire, améliorer les champs de recherche afin de limiter les doublons.

L'EAC pourrait développer un processus spécifique pour les audits des forêts de plus de 5000 ha en développant une préparation documentaire spécifique.

**Points forts du système de gestion forestière durable**

La gestion documentaire s'est nettement améliorée notamment par le suivi des enregistrements.

Le fonctionnement administratif et technique avec les comités territoriaux est efficace, il permet de bien échanger et de garder la proximité à l'échelle des territoires, l'implication des membres rencontrés reste forte.

L'ensemble du système de gestion du système (documentaire, contrôle) présente une amélioration de son efficacité

# CHIFFRES CLÉS

## DE PEFC EN NOUVELLE AQUITAINE

**2 SITES**



BORDEAUX

LIMOGES

**5 SALARIÉS**

**24 467 PROPRIÉTAIRES**

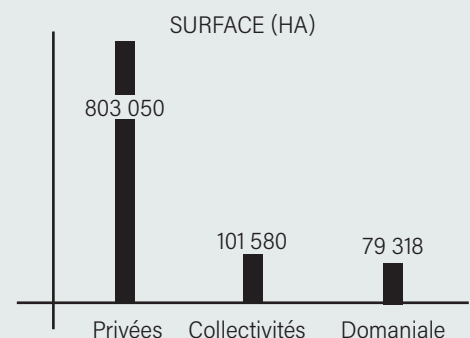
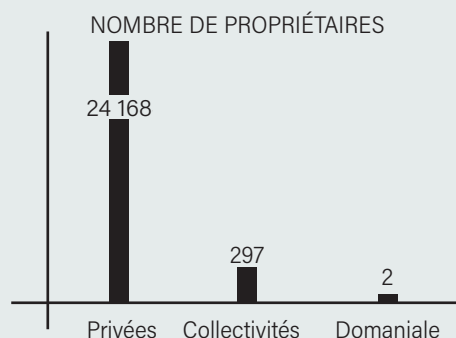
10 946 par l'EAC - 13 521 par les coopératives

**983 948 HA CERTIFIÉS**

806 844 ha par l'EAC - 177 104 ha par les coopératives

**522 ENTREPRISES CERTIFIÉES**

dont 21 accompagnées par PEFC Nouvelle-Aquitaine et Fibois Nouvelle-Aquitaine



L'année 2019 a été une année particulièrement importante en termes de renouvellement de propriétaires : plus de 3 600 propriétaires et 180 500 ha ont été appelés à renouveler. Cela est principalement dû au renouvellement des propriétaires qui ont adhéré suite à la tempête de 2009

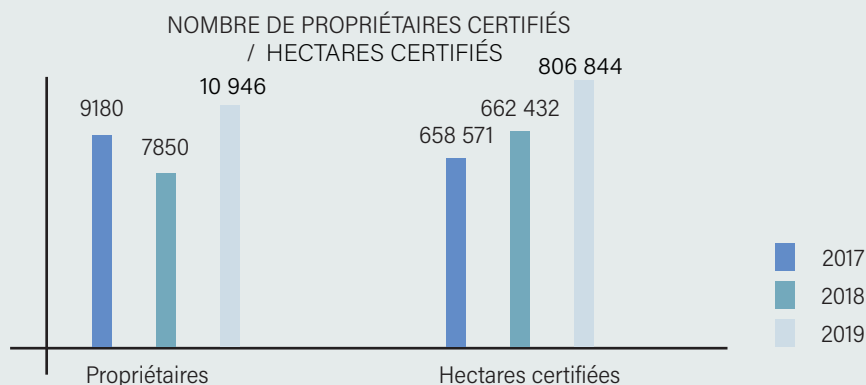
10

## Adhésions par l'EAC (certification individuelle)

PEFC Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2019 (adhésion individuelles)

Nombre de propriétaires : **10 946 propriétaires**

Surface des Propriétaires : **806 844 ha**



### Ex-Aquitaine

Propriétaire	Hectares certifiés					
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
	9 180	7 850	7 208	658 571	662 432	806 844

Département	Propriétaire			Hectares certifiés		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Dordogne	1 930	1 690	1 635	40 029	35 665	34 747
Gironde	3 087	2 577	2 301	229 134	232 241	228 892
Landes	3 093	2 678	2 441	306 531	317 599	325 799
Lot et Garonne	844	747	684	40 461	44 020	44 437
Pyrénées Atlantiques	226	158	147	42 416	32 907	30 251
<b>TOTAL</b>	<b>9 180</b>	<b>7 850</b>	<b>7 208</b>	<b>658 571</b>	<b>662 432</b>	<b>664 126</b>

### Ex-Limousin

Propriétaire	Hectares certifiés					
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
	2 009	2 227	2 350	64 473	66 596	65 886

Département	Propriétaire			Hectares certifiés		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Corrèze	943	1 004	1 029	28 152	28 571	28 329
Creuse	562	638	634	18 502	19 968	20 003
Haute-Vienne	504	585	687	17 819	18 057	17 554
<b>TOTAL</b>	<b>2 009</b>	<b>2 227</b>	<b>2 350</b>	<b>64 473</b>	<b>66 596</b>	<b>65 886</b>

## Ex- Poitou-Charentes

	Propriétaire			Hectares certifiés		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
	1 363	1 411	1 388	60 360	57 328	58 668

Département	Propriétaire			Hectares certifiés		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Vienne	212	208	199	22 148	21 006	22 181
Deux-Sèvres	289	324	321	9 726	9 730	9 910
Charente	433	432	428	14 558	13 155	14 369
Charente-Maritime	429	447	440	13 928	13 437	12 208
<b>TOTAL</b>	<b>1 363</b>	<b>1 411</b>	<b>1 388</b>	<b>60 360</b>	<b>57 328</b>	<b>58 668</b>

### TAUX DE RENOUVELLEMENT DES PROPRIÉTAIRES APPELÉS À RENOUVELER EN 2018

	Nombre renouvelés		Superficie renouvelée (ha)	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Aquitaine	637	21%	116 083	59%
Limousin	71	17%	7 964	62%
Poitou-Charentes	28	14%	2 558	56%
<b>Total</b>	<b>736</b>	<b>20%</b>	<b>126 605</b>	<b>58%</b>

Si nous intégrons à ce tableau, les chiffres des propriétaires ayant demandé le renouvellement mais dont le dossier n'est pas encore valide par manque de pièces justificatives, nous arrivons à 959 propriétaires et 141 681 ha renouvelés. Cela porte donc le taux de réponse à 26% en nombre et 65% en surface.

### TAUX DE RENOUVELLEMENT DES PROPRIÉTAIRES APPELÉS À RENOUVELER EN 2019

	Nombre renouvelés		Superficie renouvelée (ha)	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Aquitaine	573	17%	61 243	37%
Limousin	104	29%	8 359	57%
Poitou-Charentes	50	16%	4 632	12%
<b>Total</b>	<b>727</b>	<b>18%</b>	<b>74 234</b>	<b>34%</b>

Si nous intégrons à ce tableau, les chiffres des propriétaires ayant demandé le renouvellement mais dont le dossier n'est pas encore valide par manque de pièces justificatives, nous arrivons à 824 propriétaires et 97 332 ha renouvelés. Cela porte donc le taux de réponse à 22% en nombre et 44% en surface.

### Adhésions Portage GCF (Groupe Coopération Forestière) 31/12/2019

Nombre de propriétaires : **13 521**  
 Surface des propriétaires : **177 104 ha**

# CHAÎNES DE CONTRÔLE

## En ex Aquitaine :

244 entreprises (253 en 2018) dont 100 entreprises ayant une activité d'exploitation (103 en 2018)

## En ex Limousin :

118 entreprises (118 en 2018) dont 55 entreprises ayant une activité d'exploitation (45 en 2018)

## En ex Poitou-Charentes :

160 (153 en 2018) entreprises dont 37 entreprises ayant une activité d'exploitation (33 en 2018)

Soit pour PEFC Nouvelle-Aquitaine : 522 entreprises valides au total (523 en 2018) soit 17% des entreprises certifiées PEFC en France dont 192 entreprises ayant une activité d'exploitation (181 en 2018).

11 nouveaux sites certifiés en 2019 (18 en 2018) dont 6 nouveaux sites accompagnés par PEFC Nouvelle-Aquitaine (5 en 2018)

15 entreprises radiées en 2019 (14 en 2018) soit 10% du total des entreprises en France (161) pour des raisons diverses : Cessation

d'Activité-Liquidation (6), Réduction périmètre multisite (1), Inconnue (7), Fusion(1) des activités diverses : 1 en biomasse, 6 Exploitants Négoce, 7 producteurs de produit à base de bois, 1 distributeur de produit à base de bois

1 entreprise suspendue (2 en 2018) dont 1 Exploitant

## Accompagnement des entreprises :

PEFC Nouvelle-Aquitaine propose aux entreprises qui le souhaitent un accompagnement à la mise en place de leur chaîne de contrôle en coordination avec les autres structures professionnelles qui proposent ce type de soutien à leurs adhérents (FIBOIS Nouvelle-Aquitaine)

PEFC Nouvelle-Aquitaine est également intervenue dans d'autres régions à la demande de ses homologues pour les former à ce type de missions.

21 entreprises dont 12 par PEFC Nouvelle-Aquitaine (contre 10 en 2018) et 9 par FIBOIS Nouvelle-Aquitaine

place d'une chaîne de contrôle, audit interne, formation des salariés : Exploitant-Scieur, Bois-Energie, Exploitant, Meuble, Construction Bois, Palettes, Panneaux, Tonnellerie.

A ces entreprises s'ajoutent 16 échanges (informations et garanties sur PEFC, question technique, levée de suspension. Ces chiffres démontrent le besoin de cette animation territoriale que propose PEFC Nouvelle-Aquitaine et qu'il a renforcé depuis octobre 2019.

FIBOIS Nouvelle-Aquitaine a également 9 entreprises en 2019 pour la mise en place d'une chaîne de contrôle ou la réalisation d'un audit interne : Exploitant, exploitant-scieur, scieur, palettes, emballages, distributeurs

Détail des entreprises certifiées PEFC en Nouvelle-Aquitaine en 2019 selon leur activité et leur répartition par département et par ex-région

	Département	Total Général	Bois énergie	Construction	Imprimeur	Producteur pâte et papier	Distributeur pâte et papier	Exploitant et/ou négociant de bois	Producteur et/ou négociant de produits à base de bois	Distributeur de produits à base de bois
Ex- Aquitaine	24	46	1	2	3		9	28	3	
	33	104	1	12	3		15	54	19	
	40	54		6	4		10	30	4	
	47	26	1	2			6	15	2	
	64	14		2	1		3	3	5	
Ex- Limousin	19	48		1			12	32	3	
	23	18	1				10			
	87	52	2	1	7	8	1	7	23	3
Ex- Poitou-Charentes	16	48		2	9		4	28	5	
	17	42	1	5	1		6	19	10	
	79	53	2	1	5	1	1	36	7	
	86	17		3	1		2	8	3	
<b>Total</b>		<b>522</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>45</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>85</b>	<b>283</b>	<b>64</b>

# CONTRÔLES INTERNES

## Propriétaires

PEFC Nouvelle-Aquitaine a réalisé 112 contrôles internes de ses participants (surface équivalente : 26 199 ha) sur un total de 11 649 propriétaires valides pour 803 606, 96 ha. Le choix des contrôles s'est fait par tirage au sort avec les critères ci-dessous.

- Répartition par ex-région
- Répartition par nature de propriétaire
- 1 forêt domaniale=1 propriétaire
- Toutes forêts supérieures à 5 000 ha contrôlées dans les 5 ans
- Contrôles documentaires préalables pour la 1ère tranche

Propriétaire		NA	Limousin	P-Charentes	Aquitaine
0-3,37 ha	1/4√n	13	3	3	7
3,37-10,22 ha	1/3√n	18	4	4	10
10,22-43 ha	1/2√n	27	7	7	13
43-72 3210ha	√n	54	11	11	32
		<b>112</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>62</b>

### Les principaux écarts relevés sont :

- Refus de contrôle (exprimé ou absence de réponse)
- Document de gestion durable absent ou pas à jour
- Mention de PEFC et/ou du devenir des menus bois dans le contrat de vente des bois
- Engagement des sous-traitants non finalisé
- Travaux en proximité des cours d'eau non-conformes

Depuis sa création, PEFC Nouvelle-Aquitaine a contrôlé plus de 1700 propriétaires pour une surface de plus de 410 000 ha et de 90 entreprises.

## Exploitants

PEFC Nouvelle-Aquitaine a réalisé 15 contrôles des exploitants avec les Critères suivants :

- Exploitants non encore contrôlés
- Classement par ancienneté d'adhésion

Exploitant		Région	P.Ch	Limousin	Aquitaine
178	10%	<b>15</b>	3	3	9

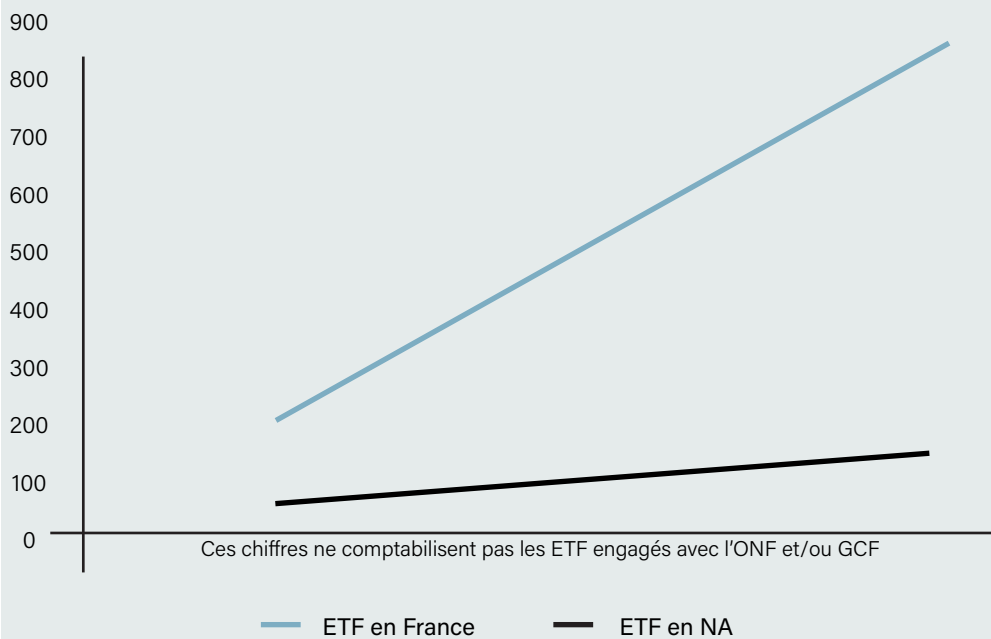
### Les écarts principaux relevés en 2019 sont :

- Absence de panneaux de chantier
- Déclaration et/ou fiche de chantier absentes ou incomplètes
- Absence de kit de dépollution
- Absence du devenir des menus bois dans le contrat
- Absence de la récupération des huiles

15

# ETF GESTION DURABLE DE LA FORÊT

PEFC Nouvelle-Aquitaine est mandaté par Qualiterritoire pour réaliser les contrôles internes des ETF adhérents à cette démarche reconnue par PEFC France. Depuis cette année, il est possible aux ETF d'adhérer directement à l'EAC où ils ont leur siège social. PEFC NA n'a pas encore mis en place cette démarche.



## Réclamations

7 réclamations et 5 plaintes ont été adressées à PEFC Nouvelle-Aquitaine courant 2019 : La réception des réclamations et des alertes atteste de l'accroissement de la visibilité de PEFC au fil des années. Mise en place d'un formulaire spécifique.



Crédit photo : PEFC France



# ACTIONS

L'année 2019 a été marquée par la mise en place opérationnelle du programme d'accompagnement

Réunions d'information nouveau référentiel

Recensement des sources d'information propriétaires/entreprises

Mise en place réseau d'informations /formations pour les entreprises

Relance téléphonique/courrier pour les propriétaires qui n'ont pas renouvelés

Relance téléphonique/courrier des entreprises : suspendues ou pas encore adhérentes

Recensement et mise à jour des propriétaires >10 ha d'un seul tenant sans document de gestion

## LA VIE DE L'ENTITE

PEFC Nouvelle-Aquitaine rassemble les parties intéressées par la certification de la gestion forestière durable sur son territoire de compétence.

Conformément à ses statuts, PEFC Nouvelle-Aquitaine dispose pour assurer son fonctionnement :

D'instances délibérantes (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau, Revue de Direction)

De 3 Comités Territoriaux

De 5 salariés

D'un Comité Technique National réunissant les salariés de PEFC en France

**Assemblée Générale** : Instance délibérante composée de l'ensemble de ses membres, et ayant essentiellement pour mission d'orienter et d'approuver la gestion de l'association et/ou de prendre des décisions importantes la concernant.

**Conseil d'Administration** : Ensemble des membres élus tous les 3 ans par l'Assemblée Générale et ayant pour mission d'administrer et gérer PEFC NA, et d'appliquer les décisions prises par l'Assemblée Générale.

**Bureau** : Instance de direction composée de membres issus Conseil d'Administration. Statutairement, Il est composé de 6 personnes différentes :

Un président

Trois vice-présidents

Un secrétaire

Un trésorier

Chaque Collège a 2 représentants au Bureau.

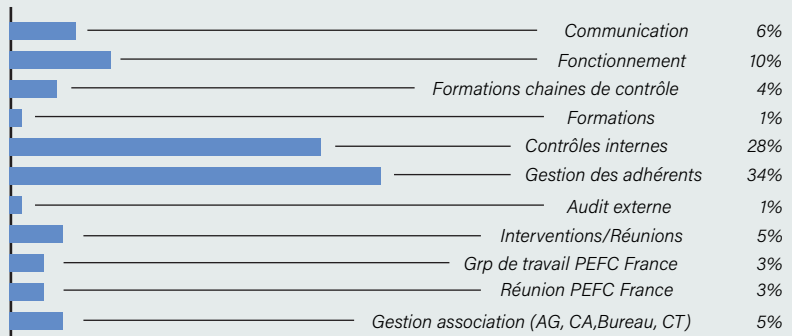
**Revue de Direction** : Cette Instance non statutaire est composée des membres du Conseil d'Administration. Elle est chargée d'évaluer l'application du schéma français de certification forestière PEFC et de prendre les mesures d'adaptation nécessaires.

**Comité Territorial** : Cette Instance, dont les membres issus des anciennes régions administratives sont nommés par le Conseil d'Administration, est chargée de proposer aux instances statutaires les actions, les avis concernant la Revue de Direction, les modalités de cotisation et de renouvellement, préciser les exigences des standards pour le territoire de sa compétence. Elle est également chargée d'assurer la liaison et la coordination des actions de PEFC Nouvelle-Aquitaine.

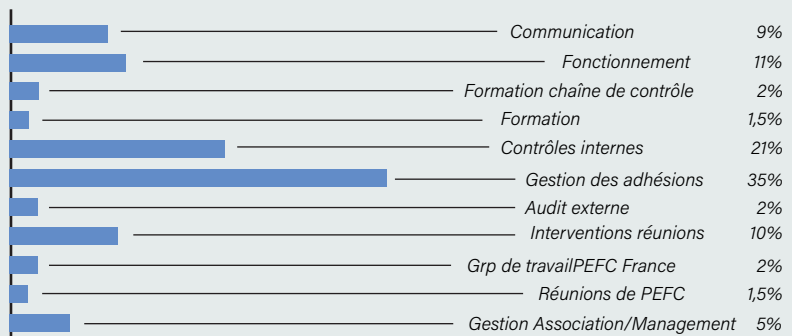
<b>Assemblée Générale</b>	15/07/2019
<b>Conseil d'Administration</b>	07/03/2019
	24/06/2019
	27/11/2019
<b>Bureau</b>	07/01/2019
	05/09/2019
<b>Comités Territoriaux</b>	Aquitaine = 12/02/2019, 06/11/2019
	Limousin = 21/02/2019, 15/11/2019
	Poitou-Charentes = 26/02/2019, 18/11/2019

### Temps de travail

2018



2019



# FAITS MARQUANTS

- SEMAINE INTERNATIONALE DES FORETS

Graine de PEFC : CFPPA Bazas et Sabres et Ecole Forestière de Meymac

Reportage avec l'Ecole Forestière de Meymac et FR3

Plantation avec le Lycée de Meymac en collaboration avec CFBL / Ecole primaire de la Courtine

Plantations avec le Fonds Plantons pour l'Avenir

Foire du Livre de Thénac (17) (présence de PEFC avec Fransylva Poitou-Charentes)

- STAND FOIRE DE BORDEAUX : 1-10 Juin

- PARTENARIAT ET STAND JOURNEES REGIONALES BOIS CONSTRUCTION 27-29 Novembre

- OPÉRATION SECTEUR IMPRIMERIE : LIVRE PHOTO DE BORDEAUX SUR PAPIER PEFC



*Crédit photo : Arnaud BRUKHNOFF*

# PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DE PEFC NOUVELLE-AQUITAINE 2019

Objectifs	Cible	Acteurs	Indicateurs	2019
Information sur PEFC	Techniciens Forestiers	PEFC NA	1 réunion par membre par an avec les structures du conseil d'administration	7 réunions
Bilan des contrôles	Propriétaires forestiers	PEFC NA et ses membres	Publication dans les revues/journaux des membres du bilan (une par an)	2 publications
Augmenter le taux de certification en région à 50%	Propriétaires forestiers	PEFC NA et ses membres	- Publications dans les revues/journaux des membres (une par an) - Lien sur les sites internet des membres avec le site de PEFC NA - 2 newsletter par an de PEFC NA - Mise à jour du site internet de PEFC NA	Taux de certification régionale de 36,4%
Maintenir le taux de renouvellement en région 70%	Propriétaires forestiers	PEFC NA et ses membres	- Publications dans les revues/journaux des membres (une par an) - Lien sur les sites internet des membres avec le site de PEFC NA - 2 newsletter par an de PEFC NA - Mise à jour du site internet de PEFC NA	Taux de renouvellement de 34 % en 2019 (58% en 2018)
Accompagnement et mise en place chaîne de contrôle PEFC	Entreprises de la filière	PEFC NA et Interprofession	20 entreprises accompagnées par an	21 entreprises accompagnées (PEFC NA et FIBOIS) et 16 entreprises informées sur la certification PEFC
Promotion de PEFC	Scolaires /Grand public	PEFC NA	Préparer la Journée internationale des Forêts avec un acteur par an pour les scolaires /Grand public	Opération Graine de PEFC 2 interventions SIF

# COMMUNICATION

## Documents produits par PEFC NA

Deux communiqués de presse  
Deux articles dans le journal de BoisLim  
Un article dans Forêts de Gascogne  
Trois articles dans la Lettre de Fransylva en Limousin

## Participations aux groupes de travail nationaux

Thème Groupe de Travail	Nom Groupe de Travail
Contrôles	Contrôles des exploitants
	Grille et bilan des contrôles
	Contrôle des grandes forêts
Base de données	COMOP
Formations	Formations salariés PEFC en France
	RGPD
Procédures	Gestion de crise
	Modalités engagement et renouvellement
	Réunion Communication PEFC France
Communications	Graine de PEFC 2019
	Conditionnalité PEFC
Conditionnalité des aides	Liège
Certification du Liège	Métastandards
Évolution Métastandards	Comité Technique PEFC
Animation Comité Technique nationale	Mutualisation Synergie
Mutualisation	Ressources humaines

## Réunions diverses

En 2019 plusieurs réunions ont été faites pour porter à connaissance le nouveau référentiel de certification forestière :  
Avec les membres de la structure et dans les réunions de la filière forêt / bois  
Avec des propriétaires (FOGEFOR, Groupement de forestiers, ASL)



**421 abonnés**

# DÉTAILS DES TÂCHES

## **FONCTIONNEMENT**

Secrétariat et comptabilité  
Standart téléphonique  
Consultations et réponses mails, courrier  
Mise à jour des procédures de l'EAC, des différents documents de travail (bulletin d'adhésion, grille d'audit...)

## **GESTION DE L'ASSOCIATION / MANAGEMENT**

Préparation des Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale et Comité Territoriaux (convocation, ordre du jour, compte-rendus...)  
Réunion des salariés sur le fonctionnements des différents dossiers  
Courriers, mails

## **INTERVENTIONS / RÉUNIONS**

Préparation des visuels et de la documentation  
Présentation et échanges sur la certification PEFC

## **GROUPES DE TRAVAIL PEFC FRANCE / RÉUNIONS PEFC FRANCE**

Réunions à Paris sur différents sujets  
Base des propriétaires  
Cahier des charges du Liège  
Communication

## **AUDIT EXTERNE**

Préparation plan d'audit  
Préparation documentation (procédures, plan accompagnement, rapports d'audits, Revue de direction )  
Echange avec les administrateurs, l'auditeur et les salariés  
Audits en forêt  
Suivi et mise en place des écarts

## **GESTION DES ADHÉSIONS**

Réception des dossiers  
Insertion dans la base de données  
Envoi documents de certification  
Mise à jour des données des propriétaires (ventes de parcelles, ajouts, donation...)  
Réponses mails et courriers aux différentes interrogations des propriétaires

## **CONTRÔLES INTERNES**

Préparation échantillonnage propriétaires et exploitants audités dans l'année  
Prise de rendez-vous  
Audit en forêt  
Rapport d'audit  
Suivi des écarts

## **FORMATION CHAÎNES DE CONTRÔLE**

Préparation des documents « Procédures chaînes de contrôle »  
Accompagnement en entreprise  
Réponses téléphoniques  
Suivi de certains clients, audits internes

## **FORMATION**

Formation des salariés (RGPD, SST)

## **COMMUNICATION**

Préparation des documents de présentation lors des réunions  
Préparation visites et réunions  
Salon de l'Agriculture de Bordeaux  
Journées Régionales Bois Construction à Limoges  
Présentation plan d'accompagnement  
Préparation articles de presse  
Envoi Revue de Presse Nationale  
Echanges avec les autres EAC



*Avec le soutien de :*



Conception graphique

La Parole  
[laparbolecomm@gmail.com](mailto:laparbolecomm@gmail.com)

